



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Organisation des manifestations communales en faveur des seniors – Fête 55+ et déjeuner 75+
2. a. - i. : Approbation de décomptes
3. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/626/608180/99002 – Cimetières – Entretien des infrastructures
4. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/532/648120/99001 – Mesures d'économie d'énergie – Subventions aux ménages pour l'utilisation rationnelle de l'énergie
5. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du hall sportif communal conclue avec l'association « Bien-être au cœur »
6. Approbation de la convention 2026 relative au « Club Aktiv Plus An der Loupescht »
7. Approbation de l'avenant n° 4 à la convention de partenariat conclue avec le Mouvement pour l'Égalité des Chances pour tous – MEC asbl

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

8. a. Demande de lotissement concernant un terrain sis à Beaufort, 40, route de Reisdorf – parcelle n° 129/3158
8. b. Demande de lotissement concernant plusieurs terrains sis à Beaufort, Grand-Rue et « Im Sand » – parcelles nos 237/3117, 242/3116, 243/3115 et 247/1792
9. Approbation du contrat de bail à ferme conclu avec Monsieur Jean Schilling concernant des terrains agricoles aux lieux-dits « Beim Kehmeschmoor » et « Hinter dem Iresbäumchen »
10. Approbation du compromis de vente conclu avec Monsieur Jean Schilling relatif à l'acquisition de terrains aux lieux-dits « Breimoor » et « bei Nikloskreuz »
11. Approbation du compromis de vente conclu avec Monsieur Guy Halsdorf relatif à l'acquisition de terrains aux lieux-dits « Breimoor » et « bei Nikloskreuz »

Associations

12. Décision de principe relative à la prise en charge des coûts de la patinoire pour la saison hivernale 2026/2027 et à la réorganisation foncière des terrains exploités par le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Beaufort

Personnel communal

13. Suppression de deux postes de salarié à tâche intellectuelle à mi-temps – Groupe de salaire A
14. Création de deux postes de salarié à tâche manuelle à mi-temps – Groupe de salaire A

Collège des bourgmestre et échevins

15. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Beaufort, le 11 août 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

